

SOMMAIRE

Page 5	Édito du maire	Pages 40/51	Gestion et qualité de l'espace public
Page 6/7	Présentation de la ville		Actions en faveur de la biodiversité
-	Démarche de valorisation	P42	Un plan de gestion pour
Pages 8/15			les Étangs de Narbonne
D 0	Motivations pour l'obtention du label	P44	La protection biologique intégrée
P8	Le label, une référence	P45	Préservation des ressources naturelles
P9			Les sols, L'eau
	Stratégie d'aménagement paysager et	P46	Les méthodes alternatives
DIO	fleurissement	P47	Sitôt broyé, sitôt utilisé
	Cohérence avec le projet municipal		Gestion de l'énergie
FIZ	Une valse à quatre saisons Stratégie de gestion	P48	Les bâtiments municipaux
DIA	Le service des Espaces Verts		Éclairage public
	Une gestion adaptée et raisonnée		Actions en faveur de la qualité
			de l'espace public
Pages 16/21	Animation et promotion		Maîtrise de la publicité et des enseignes
	Actions vers la population	P50	Effacement des réseaux
	La ville en vert et avec tous		Le mobilier urbain
	Agir ensemble	P51	Brigade "Ville Propre"
P2I	"Faites le Printemps"		Qualité de la voirie, des circulations,
	Actions vers les touristes		et accessibilité
	Valorisation touristique		Mise en valeur du patrimoine bâti
P24	Les Bretonnières, détente et nature	Pages 52/63 A	Analyse par espace
D2.4	Actions vers les services municipaux	_	Pertinence de l'aménagement
P26	Une réalisation transversale		paysager et de la gestion
	Actions vers les gestionnaires	P54	Axe nord/sud : le tramway
D27	de l'espace public		structure la ville
	Des partenaires complémentaires		Axe est/ouest : une identité "zen"
Pages 28/39	Patrimoine et fleurissement	P55	"Cœur de Ville", le symbole
P30	La nature s'invite en ville		du renouveau urbain
P31	Les arbres	P56	Décider de l'avenir de la ville
P32	Arbustes et plantes grimpantes		avec un nouveau PLU
	Pelouses, prairies, couvre-sols		Trois grands projets en cours
	Fleurissement		Parcs et jardins
P34	Avec du goût et de la raison	P59	Le Parc de la Rabière
	De l'esquisse à la réalisation	P60	Les jardins ouvriers et familiaux
	Le centre de production horticole		Entretien du cimetière
	Imagination et créativité		Abords des établissements publics
	Une année en quatre images	P63	Terrains de sport
			Infrastructures de déplacement

"Villes et Villages fleuris" - Dossier de candidature 2018 - Ville de Joué-lès-Tours Textes et mise en page : Stéphanie MACON. Photos : Stéphanie MACON & Christophe JUBLIN.

"Dans la nature, tout a toujours une raison. Si tu comprends cette raison, tu n'as plus besoin de l'expérience". Léonard de Vinci

Une longue et belle histoire

En inscrivant sa candidature pour le label "Villes et Villages fleuris", Joué-lès-Tours poursuit une longue et belle histoire animée par des femmes et des hommes, désireux de construire ensemble une ville où il fait bon vivre, un territoire cohérent et harmonieux, pour aujourd'hui comme pour demain. La réputation de « Joué-lès-Tours », ville fleurie et durable, a déjà gagné le cœur des habitants et la reconnaissance de nombreux professionnels.

Pour cette candidature, toutes les énergies ont été mobilisées. Élus, techniciens, associations, citoyens, toutes générations confondues, ont partagé et rassemblé leurs savoir-faire pour élaborer un panorama riche, mais non exhaustif, des actions et des initiatives développées en matière de fleurissement et de protection de l'environnement. Cette mobilisation traduit le fort attachement de tous à la qualité environnementale de notre territoire et notre faculté à unir nos forces.

Au cœur de la Touraine, sur l'axe de la Loire à Vélo, au carrefour de grands axes de communication routiers, autoroutiers et ferroviaires, Joué-lès-Tours jouit de nombreux atouts. Sans renier son identité industrielle héritée des années 60, elle a su imposer dans son développement économique et urbain le respect des espaces naturels et agricoles, valorisant la nature dans sa politique paysagère. Le végétal a pleinement trouvé sa place dans la ville, permettant aux différents quartiers de respirer au gré des saisons, pour le plus grand plaisir de tous.



Maire de Joué-lès-Tours Vice-président de Tours Métropole Val de Loire





PRÉSENTATION

Joué-lès-Tours, terre de diversité

Au cœur de la Touraine, Joué-lès-Tours est une des plus anciennes communes d'Indre-et-Loire. Des écrits de Grégoire de Tours attestent de son existence au Ve siècle sous le nom de "Jocondiacum". D'où le nom donné à ses habitants : les Jocondiens. Commune rurale composée d'une myriade de petits villages et de hameaux jusqu'au XXe siècle, Joué-lès-Tours vit au rythme des activités agricoles jusqu'à l'arrivée d'industries déterminantes pour son expansion et son devenir.

Un tournant décisif

L'implantation de Michelin, en 1959, marque un tournant décisif dans l'histoire de la ville. Les atouts géographiques et les infrastructures existants ont séduit le groupe clermontois spécialisé dans les pneumatiques. La population passe de 6 446 habitants en 1954 à plus de 27 000 habitants en 1975.

Dans les années 90, la population atteint les 36 000 âmes. Elle compte aujourd'hui 37 748 habitants. La ville, terre de contrastes et de diversité a conservé son identité rurale passée. En témoignent :

- les exploitations encore en activité

sur le sud du territoire,

- les espaces naturels qui bordent ses limites au nord comme au sud,
- ses "poumons verts" préservés malgré son urbanisation croissante entre les années 60 et 90.

Au cœur des réseaux de communication

Deuxième ville d'Indre-et-Loire, Jouélès-Tours s'étend du cœur de la Métropole Tours Val de Loire aux espaces ruraux des abords de la Vallée de l'Indre. Maillon fort de l'armature urbaine de l'agglomération, elle bénéficie du rayonnement de la Touraine, "Jardin de la France" et berceau de la grande Histoire gravée dans le paysage grâce aux châteaux royaux en pierre de tuffeau. Elle jouit également du privilège d'être traversée par l'itinéraire de la Loire à Vélo, le fleuve étant inscrit depuis l'an 2000 au patrimoine mondial de l'Unesco.

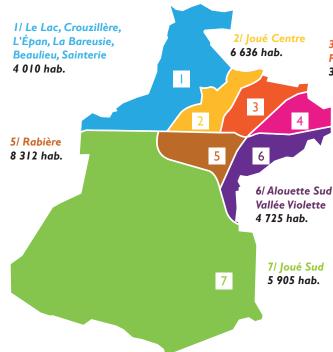
Entrée sud de la Métropole, Joué-lès-Tours se positionne au carrefour de plusieurs autoroutes (A10, A28, A85). Elle compte deux gares à desserte régionale et se situe à quelques minutes de la gare TGV de Saint-Pierre-des-Corps qui compte une trentaine de liaisons quotidiennes à destination ou en provenance de Paris. L'aéroport Tours Val de Loire assure par ailleurs des liaisons régulières en direction de Londres, Dublin, Porto, Marrakech, Marseille ou encore Ajaccio.

Une mosaïque originale

Tel un kaléidoscope, la ville s'observe sous plusieurs facettes. Malgré son explosion démographique et son urbanisation depuis les années 60, elle a su préserver une identité agricole et rurale. Les programmes de rénovation urbaine successifs ont tous intégré un parti pris environnemental et paysager. L'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est appuyée sur cinq axes majeurs destinés à :

- valoriser son identité urbaine et plurielle,
- conforter sa dynamique économique et son attractivité.
- renforcer l'offre en logements pour faciliter les parcours résidentiels,
- compléter ses réseaux de déplacements autour de la ligne de tramway et développer les modes de circulation douce,
- préserver ses milieux naturels et agricoles en maîtrisant l'extension urbaine.

La ville aux sept quartiers



Source: nombre d'habitants par quartier selon l'Insee - IRIS 2012)

PRÉSENTATION

CARTE D'IDENTITÉ

Région : Centre Val de Loire **Département :** Indre-et-Loire

Préfecture : Tours
Canton : Joué-lès-Tours

Intercommunalité : Tours Métropole Val de Loire **Superficie :** 32,41 km² (5,7 km E/O – 8,3 km N/S)

Coordonnées: 47°20' Nord – 0°40' Est

Altitude: 70 m

Densité: 1 127 hab./km² **Population**: 37 748 habitants

Jumelages: Hechingen (Allemagne, 1973),

Santa Maria da Feira (Portugal, 1989),

East Ayrshire (Écosse, 1989),

Città di Castello (Italie, 1991), Ogre (Lettonie, 2005).

3/ Morier, Rigny Pont Cher 3 591 hab.

> 4/ Grande Bruère Alouette Nord 4 018 hab.

> > Les Conseils de Quartier permettent aux habitants d'être acteurs de leur environnement. Ils émettent des propositions innovantes et pragmatiques pour améliorer le cadre de vie et les services de proximité. Tous les sujets qui intéressent les citoyens peuvent y être abordés : solidarité, environnement, propreté, animations festives, culture, urbanisme, transports... Un budget global de 150 000 € est alloué chaque année par la Ville pour concrétiser des projets.

Motivations pour l'obtention du label



DÉMARCHE DE VALORISATION

Motivations pour l'obtention du label

Le label, une référence

Le label "Villes et Villages fleuris" est réputé pour son exigence. Il est reconnu par les professionnels pour sa rigueur dans l'attribution des Fleurs. En témoigne la grille d'évaluation aux critères tenant compte de la globalité du territoire et de la diversité de ses composantes, humaines et environnementales.





Le label "Villes et Villages fleuris" est considéré comme un baromètre de la qualité de vie. Le maire et son équipe souhaitent fédérer autour de lui l'ensemble des services municipaux, les acteurs économiques (bailleurs, promoteurs, artisans, commerçants...), les associations, les instances participatives et plus largement tous les habitants. Cette synergie des énergies locales a pour ambition :

- d'améliorer la qualité de vie,
- d'inscrire le développement durable comme une priorité,
- de mettre en valeur l'identité de la ville,
- de promouvoir son image et de souligner l'engagement de tous au service du bien-être des habitants,

- de renforcer la dynamique économique, l'attractivité touristique et résidentielle,
- d'inscrire le lien social comme ciment d'une entité territoriale,
- d'affirmer la volonté d'agir pour la préservation des ressources et la protection de l'environnement.

Les grands principes

- Opter pour une gestion raisonnée des ressources naturelles,
- Préserver et encourager la biodiversité,
- Accueillir la nature dans la ville,
- Sensibiliser les citoyens aux problématiques environnementales,
- Favoriser l'aménagement d'un paysage urbain durable.

Joué-lès-Tours précurseur

En 2009, Joué-lès-Tours fut la première ville de la région Centre Val de Loire à signer la charte "Zéro Phyto". De nombreuses actions de sensibilisation aux gestes éco-citoyens ont été mises en œuvre en direction de tous les publics. Les membres des assemblées participatives (Conseil des Aînés, Conseils de Quartier, Conseil des Enfants) ont joué un rôle prépondérant d'ambassadeurs auprès des habitants.

Il n'est pas rare que les agents des Espaces Verts reçoivent des collègues des autres communes et se transforment, grâce à leur expérience et à leur expertise, en jardiniers-conseils.

Une suite logique

La dynamique de la Ville s'appuie sur un tissu économique diversifié, des équipements publics, sociaux, éducatifs et culturels, de qualité, ainsi que sur l'activité de plus de 250 associations. Attachée à la qualité de vie, la Ville valorise tous ces atouts pour renforcer son attractivité.

L'urbanisation se veut mesurée et harmonieuse. Pour les espaces publics, la commune s'est engagée depuis plus de dix ans à recourir aux méthodes alternatives à l'usage des produits phytosanitaires agressifs, bien avant que ce soit légalement obligatoire. Les jardiniers développent des pratiques respectueuses de l'environnement.

Donner l'exemple

Le fleurissement est chaque année salué par la population pour sa diversité, son originalité, et son innovation. Il fait école chez les particuliers qui y puisent volontiers des idées pour leurs jardins, leurs balcons et leurs façades. La qualité des espaces publics est un sujet d'échanges productifs entre techniciens et citoyens. Elle permet de diffuser amplement les informations pédagogiques relatives au développement durable. et à l'éco-citoyenneté. La Ville est passée en la matière du concept à la réalité.

Les enjeux pour l'avenir

Le rayonnement de Joué-lès-Tours est intimement lié à celui de la communauté d'agglomération. Avec le passage en Métropole en 2017, un nouvel élan est né. Cette évolution permet de disposer de nouveaux leviers d'action en matière de développement économique, de tourisme, de gestion des réseaux d'énergie, de l'eau et des milieux aquatiques, d'urbanisme et d'habitat.

L'ambition consiste aussi à réaliser un aménagement cohérent et équilibré du territoire, répondant aux besoins diversifiés des citoyens. Si l'évolution institutionnelle s'est traduite par un transfert de compétences (voirie, circulation, espaces verts, eau...), le service public de proximité a été préservé sur Joué-lès-Tours grâce à la continuité dans l'action et sur le terrain des différents collaborateurs.







Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement

Cohérence avec le projet municipal

Le maire, Frédéric Augis, et toute son équipe, ont souhaité "mettre tout en œuvre pour défendre le cadre de vie et embellir la ville". Trois adjoints directement concernés de par leurs délégations reviennent sur cette ambition partagée.

son fleurissement mais aussi de l'implication de l'ensemble des services dans le développement durable. L'expertise de nos jardiniers et leurs compétences en matière de gestion des espaces verts dans le respect de l'environnement sont reconnues de tous. Grâce à eux qui, depuis longtemps montrent l'exemple, nous pouvons au quotidien inciter nos concitoyens, dès leur plus jeune âge, à adopter les bonnes pratiques éco-citoyennes et les sensibiliser à la nécessité absolue de préserver nos ressources naturelles et de protéger notre Terre.

En termes d'aménagement, nous avions annoncé la réalisation de la liaison entre le quartier Beaulieu et la Loire

"La ville de Joué-lès-Tours est fière de à Vélo. Elle a été concrétisée en août dernier en partenariat avec la Métropole. Par ailleurs, un travail considérable a été réalisé sur l'éclairage public. Nous avons opté pour des équipements neufs, économes en énergie. Concernant les Étangs de Narbonne, classés Espace Naturel Sensible (ENS), le programme d'actions mené avec le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, avance à grands pas. Notre objectif est de l'ouvrir à l'avenir au public en toute sécurité. La richesse de sa biodiversité nous servira de support pour développer des activités éco-pédagogiques et éco-touristiques. Quant au site des Bretonnières, il s'impose comme un fleuron des espaces naturels de notre agglomération.



Monique CHEVALIER Adjointe au maire déléguée au Développement durable, aux Parcs et Jardins.

Les nombreux investissements réalisés pour construire une passerelle flottante, refaire l'éclairage et les allées autour du lac, réhabiliter les pontons ou encore réaménager les stationnements ont totalement redynamisé le site. Nous sommes conscients du parcours déjà effectué. Mais loin de nous l'idée de nous reposer sur nos lauriers. Notre ambition est à la hauteur de notre engagement et s'inscrit définitivement dans la durée. Nous avons à cœur de construire tous ensemble un Joué-lès-Tours où il fait bon vivre, respirer et s'épanouir".



DÉMARCHE DE VALORISATION

Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement

"Rénover les éclairages publics en réalisant des économies d'énergie tout en garantissant la sécurité, rendre la ville plus propre, harmoniser le mobilier urbain, équiper les parcs et les jardins de toilettes, enfouir nos réseaux aériens... Améliorer le cadre de vie est un sacré défi que nous relevons au quotidien grâce à l'implication des collaborateurs attachés à donner leurs lettres de noblesse au "service public". Concernant les voiries, pour être efficaces, nous avons établi un diagnostic afin d'établir un plan pluriannuel d'investissements. C'est notre feuille de route. Par ailleurs, nous avons rationnalisé le stationnement en centre-ville, réalisé l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et créé de nouveaux parkings".



Parvis du centre aquatique Bulle d'O.



Bernard SOL Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Cadre de Vie



Lionel AUDIGER Adjoint au maire délégué à la Voirie et à la Sécurité publique.



Place du général Leclerc réaménagée.

"Pour redessiner la ville, nous avons complètement repensé son urbanisme pour retrouver une harmonie urbaine. Nous souhaitons diversifier l'offre en logements pour gagner en attractivité et répondre à une large palette de besoins. Pour empêcher la densification de l'habitat, nous privilégions les acquisitions foncières pour avoir, à l'avenir, la maîtrise de notre urbanisation qui doit intégrer les cheminements doux et les aménagements paysagers et végétalisés".



Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement



DÉMARCHE DE VALORISATION

Stratégie d'aménagement paysager et fleurissement

Une valse à quatre saisons

Toujours innover, inlassablement faire mieux, avec moins d'impact sur l'environnement, tout en maîtrisant les budgets de fonctionnement et d'investissement, telle est la feuille de route suivie depuis de nombreuses années par le service des Espaces Verts amené progressivement à modifier ses pratiques au quotidien.

Pour qu'il soit apprécié des habitants, le fleurissement doit aussi répondre à des exigences esthétiques. À Joué-lès-Tours, le défi est relevé grâce aux connaissances et à la créativité des collaborateurs intervenant sur les espaces publics. La recette s'est perfectionnée, enrichie par une réflexion approfondie sur la pertinence d'une gestion adaptée, avec un recours croissant aux vivaces, aux bulbes et aux bisannuelles. Pour apporter de la diversité, des contenants variés rythment également le fleurissement (colonnes, grands bacs, pots XXL, suspensions, jardinières, vasques...).

L'image de la ville est intimement liée à la végétalisation et au fleurissement. Les jardiniers rivalisent d'inventivité pour réaliser des massifs tout en charme, subtiles et aériens, adaptés à chaque lieu et à chaque saison. Ils veillent à ce que leurs compositions ne soient pas gourmandes en eau. Ils généralisent et diversifient les paillage. Les décors issus pour la majeure partie d'éléments de récupération se recyclent d'une année à l'autre.

"Le habitants attendent avec impatience les décors de théâtre floraux que leur fabriquent avec talent nos jardiniers". **Monique CHEVALIER**

> Adjointe au maire déléguée au Développement durable, aux Parcs et Jardins.



Bulbes de printemps boulevard de Chinon.



Décor estival en osier sur le parvis de Bulle d'O.

Fleurissement d'automne à l'entrée du quartier Vallée Violette.



Focus sur... le printemps

Les jardiniers utilisent plus de 30 000 bulbes d'une centaine de variétés différentes pour leurs compositions. Ils sont sélectionnés selon leur période de floraison et assurent un fleurissement qui se prolonge dans le temps. Les couleurs vives (rouge, jaune, blanc, violet) des crocus, la diversité des variétés de narcisses, de tulipes, de jacynthes et de fritilaires aux tonalités variées, offrent une floraison luxuriante et séduisante.

95% des bulbes commandés sont naturalisés pour occuper une place croissante dans les massifs et former de généreux tapis de couleurs d'un printemps à l'autre. Cette démarche permet de réaliser des économies substantielles. Pour compléter les bulbes, les jardiniers utilisent aussi les bisannuelles (pavots, myosotis, pâquerettes, pensées...).

Stratégie de gestion

Le service des Espaces Verts

Depuis janvier 2017, le personnel est mis à disposition de la commune par la Métropole Tours Val de Loire. Le service fait partie du pôle "Cadre de vie et Aménagements" dirigé par Mariana Peigné (ingénieure paysagiste). Sa gestion administrative est assurée par une secrétaire. Il est divisé en deux branches : **Pôle I**: centre de production horticole (4 agents), maintenance du patrimoine (4 agents), gestion des terrains sportifs (2 agents).

Pôle 2 : entretien des espaces verts avec 6 équipes de secteur comptant entre 6 et 8 jardiniers titulaires. Chaque équipe est encadrée par un agent de maîtrise. Entre 4 et 6 contractuels (apprentis, contrats d'accompagnement dans l'Emploi,...) se joignent chaque année aux équipes et une vingtaine de stagiaires d'écoles et de centres de formation bénéficient de leurs compétences.

2018

Budget annuel de fonctionnement : 355 000 € Budget annuel d'investissement : 374 000 €.





Une gestion adaptée

Depuis les années 2000, la dimension environnementale est intégrée à la gestion des espaces verts. Ce parti pris écologique et durable, adopté par les agents en charge des espaces publics, ne s'est pas réalisé au détriment de l'esthétisme. Bien au contraire. Cette politique s'est appliquée :

et raisonnée

- sur les espaces naturels boisés,
- dans les parcs et les jardins,
- en centre-ville et dans les quartiers,
- le long des voiries structurantes.

La gestion adaptée favorisant la biodiversité, le patrimoine naturel en ville s'en est trouvé mis en valeur, conforté et renforcé. Un savant équilibre entre le spontané et l'artifice a été trouvé. Cette politique respectueuse de l'environnement a définitivement

contribué à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à la diversification des paysages. Les espaces verts sont devenus les mères nourricières de la biodiversité. La nature, jadis qualifiée de sauvage, a peu à peu retrouvé la place qui lui est due en milieu urbain ou semi-urbain.

Cette r(É)volution en matière de gestion n'aurait pu s'accomplir sans l'implication de ses acteurs majeurs : les décideurs politiques, les services municipaux, mais aussi tous les "colocataires" utilisateurs des espaces publics (particuliers, aménageurs, bailleurs...). Le recours à une large palette d'outils de communication (campagne d'affichage, ateliers publics, conférences thématiques, articles de presse, rencontres avec les scolaires,



Stratégie de gestion

DÉMARCHE DE VALORISATION

événementiels festifs...) a soutenu l'effort collectif pour faire changer les mentalités. Finalement, une gestion personnalisée a été développée sur les différents types d'espaces et selon leurs utilisations respectives (loisirs, pratiques sportives, contemplation, recherche de tranquillité, éducation à l'environnement...).





Anticiper...

De nombreuses études ont montré que pour les habitants, la présence des plantes spontanées était synonyme de défaut d'entretien. Pour lutter contre leur prolifération, le service des Espaces Verts a opté pour une méthode ingénieuse : l'anticipation. Là où elles pourraient s'installer et envahir les lieux, l'astuce consiste à leur couper l'herbe sous le pied en semant des sedums et autres couvre-sols. Le résultat : efficacité et esthétisme garanti, notamment au pied des arbres où cette pratique a été généralisée.





Actions vers la population

La ville en vert et avec tous



La ville est un lieu de partage, de diversité, de solidarités et de convivialité. En milieu urbain, les citoyens sont sensibles à la place qu'occupe le végétal, source de respiration et de bien-être.

reposait essentiellement sur la prol'absence d'herbes indésirables sur les espaces publics. Les temps ont changé. De nouvelles variables sont prises en compte, comme l'éducation des enfants à l'environnement et la sensibilisation à l'éco-citoyenneté pour le grand public. Les multiples facettes de la vie communale qui figurent dans la grille d'évaluation du concours des "Villes et Villages Fleuris" en témoignent.



Avant, l'appréciation du cadre de vie Support de promotion pour une ville engagée dans une politique volontafusion du fleurissement, sa qualité et riste en matière de développement durable, le label valorise les actions développées en partenariat avec les acteurs du territoire et récompense la mise en œuvre d'actions envers tous les publics. Comme le signalait Martine Lesage (directrice du Conseil National des Villes et Villages Fleuris) dans un article de "lardins de France" en 2017: "les habitants sont sensibles au bien-être que leur procurent le





nouissent, les lieux que la commune a installés permettant de se poser, de discuter, de rencontrer des gens, de profiter des aires de jeux de plus en plus belles pour les enfants. Le jardin est un instrument de bien-être et de lien social que la municipalité apporte à ses administrés".

> « Le label est devenu un label de qualité de vie, polyvalent ».

> > Martine Lesage **Directrice du Conseil National** des Villes et Villages Fleuris. Magazine "Jardins de France". Septembre 2017

Agir ensemble

Les membres des assemblées participatives jocondiennes jouent tout au long de l'année les ambassadeurs du développement durable. Ils s'impliquent dans de nombreuses actions.

À Joué-lès-Tours, la participation des citoyens à la vie locale s'appuie sur un solide maillage d'outils de démocratie locale, impliquant toutes les générations et toutes les catégories socio-professionnelles. Les Conseils de Quartier, le Conseil des Aînés et le Conseil d'Enfants sont devenus les ambassadeurs et les co-producteurs de l'action publique, notamment dans le domaine de la qualité de vie et du développement durable.

Les sept Conseils de Quartier

Celui qui habite ou travaille sur un quartier le connaît mieux que quiconque. Assemblées de concertation et forces de proposition, les sept Conseils de Quartier sont composés d'habitants et de forces vives. Il comprend un bureau avec un président, conseiller municipal, et un vice-président, habitant du quar**ANIMATION ET PROMOTION**

Actions vers la population

Opération "Ville Propre" sur le quartier Joué Sud (2017).



tier. Le bureau est chargé d'animer et Le Conseil des Aînés se compose de d'organiser la vie du Conseil. Il coordonne les propositions et les initiatives. Il relaye l'information des services et des élus municipaux auprès de la population. Inversement, attentif à la vie du quartier et à l'écoute des habitants, il fait remonter les informations et les désirs des habitants vers les services et les élus. Interface active et réactive, le Conseil de Quartier est devenu un acteur majeur de la vie communale.

Le Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés est une instance de réflexion collective. Il est composé d'une trentaine de membres titulaires âgés de plus de 60 ans. Par ses avis et ses études, il éclaire les élus sur tous les aspects permettant d'améliorer la qualité de vie des locondiens, et pas seulement celle des seniors.

quatre commissions, chacune menant un travail sur sa thématique :

- Sports, culture et loisirs,
- Solidarité intergénérationnelle,
- Communication et relations extérieures.
- Environnement et cadre de vie.

Les membres de ces commissions sont également amenés à travailler en groupes sur des projets et des actions transversaux, comme la création de voies cyclables ou le nettoyage des espaces publics.

Nettoyage des Bocages de la Gloriette (2017).



Actions vers la population

ANIMATION ET PROMOTION

Actions vers la population

Le Conseil d'Enfants



Le Conseil d'Enfants permet aux jeunes de CMI et de CM2 de devenir acteurs de leur ville. Ils dialoguent avec les élus, s'approprient et transmettent les valeurs démocratiques et républicaines. Ils multiplient les actions solidaires, souvent avec les autres conseils de démocratie locale. À l'issue des élections qui ont lieu chaque année, trois commissions sont constituées :

- Environnement et cadre de vie,
- Solidarité,
- Sport, culture, loisirs Les membres du Conseils des enfants s'investissent également pour :
- Les cérémonies commémoratives.
- La célébration des

Droits de l'Enfants.

- Le Téléthon (collecte de bouchons en plastique au profit du handicap),
- La collecte de jouets au profit de l'association des Blouses Roses,
- "Faites le Printemps",
- "Ville Propre"...

Avec les écoles



Les jardiniers municipaux animent des ateliers à destination des scolaires pour créer des carrés potagers et floraux. Ils les installent, les alimentent en terre enrichie, puis apportent les végétaux pour réaliser les plantations avec les enfants. Plusieurs établissements ont déjà participé à ces actions (écoles de l'Alouette, de la Vallée Violette, Mignonne, Morier, Blotterie, République...).

Avec les seniors

Les jardiniers de la Ville interviennent pour l'entretien des abords des résidences Autonomie gérées par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville. Ils animent aussi régulièrement des ateliers autour des carrés potagers ou apprennent aux résidents les rudiments de la composition (balconnières, centres de table...). Des visites commentées sont également proposées aux résidents (Jardin Botanique de Tours, Parc de la Rabière...).

Les ateliers DD

Les ateliers DD

Depuis octobre 2015, des ateliers mensuels et gratuits sont organisés par le service Développement durable à destination des agents municipaux sur leur pause méridienne. Les thématiques sont variées : cosmétiques au naturel, sophrologie, entretien des plantes vertes, réalisation d'un centre de table, cuisine avec des plantes sauvages...

Concours des maisons et des balcons fleuris

Chaque année, la Ville organise le concours "Joué Fleurie". Tous les habitants peuvent y participer sur inscription gratuite. Le jury est composé d'élus municipaux, de professionnels de l'horticulture et de membres de la Société d'Horticulture de Touraine. Il existe deux catégories distinctes: "Maison individuelle avec jardin fleuri et paysager, visible de la rue (pelouse, arbres, fleurs, etc.)", et "Appartement en habitat collectif avec terrasse ou balcon fleuri". Les critères pris en compte sont : les principes de développement durable, la qualité de l'entretien, le choix des contenants, l'harmonie des couleurs et la diversité variétale.

"Faites le Printemps"

Tous les ans, un samedi d'avril, les jardiniers ouvrent les portes des serres municipales au public à l'occasion de "Faites le printemps". Les promeneurs découvrent les coulisses des Espaces Verts et profitent des conseils des professionnels. Des ateliers ayant pour thème la nature et le développement durable sont proposés. Un village gourmand et des ventes de plantes complètent les animations.









Actions vers les touristes

Valorisation touristique

Sur la route de la Loire à Vélo

La Loire à Vélo est un parcours unique en France. Cet itinéraire cyclable de 800 km traverse six départements (le Cher, le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique) et six agglomérations (Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes). Il est emprunté chaque année par plus de 800 000 cyclistes, dont 1/3 d'étrangers. La Loire à Vélo est un atout touristique majeur pour la région, une porte ouverte sur ses richesses



patrimoniales, naturelles et gastronomigues. L'itinéraire traverse le nord de Joué-lès-Tours, au niveau des Bocages de la Gloriette. Côté animations, le Comité d'animation Joué Centre propose chaque année de juin à octobre, une balade d'une peu plus d'une heure sur le Cher. À bord de la toue cabanée, la promenade commentée par les mariniers passionnés de nature et de navigation fluviale permet de découvrir la richesse de la faune et de la flore.

Faire du golf... avec un freesbee

En 2016, un parcours de disc golf a été créé dans la partie ouest des Bocages, une première dans le département! Ce jeu fonctionne sur le principe du golf. La balle est simplement remplacée par un freesbee. Le parcours de La Gloriette s'effectue en douze "trous". L'accès est libre et gratuit pour pratiquer ce loisir adapté à tous. On peut découvrir ce jeu par soi-même ou s'initier auprès du club jocondien des "Ouf" (Olympique Ultimate, Freesbee).

Une passerelle

vers la nature

Pour faciliter la liaison entre Joué-lès-Tours et Tours, une passerelle à l'usage exclusif des piétons et des vélos a été créée en août 2017 au nord de la commune, à proximité de la voie du tram ay. Elle enjambe le Petit Cher, affluent du Cher, assurant la jonction avec la Prairie de la Gloriette et le parcours de la Loire à Vélo. Les travaux ont été réalisés sous l'égide de Tours Métropole Val de Loire.



ANIMATION ET PROMOTION

Actions vers les touristes

La passerelle au-dessus du Petit Cher a été créée en août 2017. Les hérons et les aigrettes blanches pêchent à proximité en toute quiétude.



L'Échappée Verte

Si Joué-lès-Tours est essentiellement urbaine, elle réserve des surprises à ceux qui en resteraient à cette image. Sans franchir les limites de la commune, on peut découvrir son visage bucolique en suivant le sentier de randonnée "L'Échappée Verte". Conçu par la Ville, en partenariat avec le Conseil de Quartier Joué Sud et l'association "Les Randonneurs en Joué" la balade de 14 km s'effectue à pied ou à vélo. Le départ est situé au terminus du tramway (arrêt Jean-Monnet). Le circuit emprunte une ancienne voie romaine, longe les Landes de Charlemagne et ses vergers, passe par les Étangs de Narbonne où l'on découvre un ancien four à pain au détour d'un virage.



Les Tours de Charlemagne.

Actions vers les touristes



ANIMATION ET PROMOTION

Actions vers les touristes

Les Bretonnières, détente et nature

Lieu de détente et de dépaysement, avec Une passerelle flottante longe depuis son offre de loisirs diversifiée, sa faune et sa flore particulièrement variées, le site des Bretonnières (58 hectares) est prisé des locondiens et des habitants de l'agglomération. Outre son château du XIX^e siècle qui surplombe le lac de 18 hectares, le site offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités.

- Pêche
- Jogging
- Accrobranche
- Voile et sports nautiques
- Tennis de table en plein air
- Beach-volley
- Parcours de santé
- Parcours ornithologique
- Promenade des orchidées sauvages
- Parcours d'orientation à plusieurs niveaux de difficulté.

2015 la digue côté nord. Son installation a sécurisé les déplacements des piétons qui empruntaient un trottoir étroit pour faire le tour du lac. L'ouvrage mesure 248 m de long. Sa largeur (1,80 m) est conforme aux normes d'accessibilité en vigueur.

Deux belvédères offrent aux promeneurs l'occasion de profiter de la vue et de faire des pauses pendant la traversée. Son éclairage est assuré par des néons de leds de couleur bleue installés sur le franc-bord. L'éclairage autour du lac a été entièrement refait. Près de cent candélabres ont été posés tous les 25 mètres pour permettre aux usagers de profiter du site avant le lever du soleil comme à la tombée de la nuit. L'éclairage est activé selon la lumino-



berge ont été réhabilités entre 2016 et 2018. En accessibilité PMR, ils comportent trois postes de pêche adaptés avec des garde-corps. Des toilettes publiques accessibles aux PMR ont été installés sur le site. Celles de la base nautique sont énergétiquement autonomes. Des panneaux photovoltaïques les alimentent en éclairage.



Le Pavillon Bleu flotte sur La Baignade



La Baignade, structure flottante innovante créée sur le lac, PAVILLON BLEU bénéficie du label "Pavillon Bleu". Le certificat dédié à la qualité de la baignade et à son fonctionnement, basé sur un référentiel de la norme ISO 14 001 pour les systèmes de gestion de l'environnement, a également été attribué au site. La Baignade est ouverte tout l'été. Elle est surveillée et l'accès est gratuit.

EN CHIFFRES

- Un bassin de 240 m² d'une profondeur de 1,10 à 1,60 m.
- Un bassin de 16 m² d'une profondeur de 35 à 55 cm.
- Un solarium.
- Des baptêmes gratuits de canoë-kayak.
- Un ponton de pêche et des bassins accessibles aux personnes à mobilité
- Mise en place du tri sélectif

Fréquentation (2017): plus de 15 000 personnes en deux mois, jusqu'à 1 000 par jour.

Actions vers les services municipaux

Une réalisation transversale

Le fleurissement jocondien ravit chaque année les habitants. Le mérite en revient au service des Espaces Verts. Leur marque de fabrique : la créativité, aussi bien artistique que végétale. Avec une thématique comme fil conducteur, chaque équipe a carte blanche et laisse libre cours à son imagination. Des matières naturelles recyclées et transformées, deviennent des structures pour les grimpantes, ou des décors. L'osier tressé est devenu une tradition et n'a plus de secrets pour les jardiniers. La transformation de palettes, de bidons, de tuyaux d'assainissement en sculptures d'accueil des végétaux étonne toujours plus au fil des ans. Quand il faut forger ou souder des pièces métalliques monumentales, les agents des services techniques municipaux viennent prêter main forte. Par ailleurs, lorsque des réaménagements de voiries sont programmés, tous les services concernés sont associés en amont. Une démarche indispensable à la coordination des interventions. Finalement, le service des Espaces Verts offre la plus belle vitrine d'un travail collectif global, partagé par l'ensemble des services municipaux.











ANIMATION ET PROMOTION

Actions vers les gestionnaires de l'espace public

Des partenaires complémentaires

Pour l'entretien des espaces publics, la Ville fait appel à des prestataires extérieurs. Parmi eux : la Régie des Quartiers. Cette association implantée sur le quartier de la Rabière favorise l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Le service des Espaces Verts la sollicite pour des tontes et des travaux ponctuels imprévus, nécessitant une intervention rapide. La Ville a également recours aux prestations de maçonnerie et d'entretien paysager de l'entreprise Déclic installée rue de Chantepie. Cette société agréée "entreprise d'insertion" est spécialisée dans l'entretien et la création d'espaces verts. L'objectif social de Déclic est l'insertion durable des salariés. Ces derniers sont encadrés par des professionnels du paysage et accompagnés tout au long de leur parcours afin de préparer leur sortie de l'entreprise. Pour des travaux particuliers comme l'élagage, l'abattage et le débroussaillage d'espaces boisés, la Ville engage des entreprises privées spécialisées.











PATRIMOINE ET FLEURISSEMENT

Les arbres

La nature s'invite en ville

Parc, bois et espaces verts se partagent le territoire communal avec habitats collectifs, zones pavillonnaires et équipements publics. Cette spécificité est prise en compte dans les projets urbains avec pour constante, la volonté de préserver l'équilibre entre le végétal et le bâti, pour un développement harmonieux.

Parcs, bois, squares urbains et jardins publics

De nombreux secteurs de la ville sont répertoriés comme des "Espaces Boisés Classés" (EBC). La ville compte une vingtaine de jardins et de squares en centre-ville et dans les quartiers. Lieux

de promenade, d'échanges et de loisirs,

avec leurs jeux pour enfants, ils contribuent amplement à la vie sociale des habitants. Les principaux sont : le parc de la Rabière, les bois des Bretonnières, le bois de La Borde, le square Georges-Brassens et le square Maurice-Leblanc.

Le végétal s'impose en ville comme un

Les plantes sont synonymes de bienêtre. Elles rassurent. Les habitants se montrent sensibles à leur présence et à leur épanouissement. Le service des Espaces Verts veille sur la santé des "poumons verts" de la ville, à commencer par celle des arbres.

La ville comprend également deux Espaces Naturels Sensibles (ENS):

- Les Bocages de la Gloriette,
- Les Étangs de Narbonne.

La ville et le végétal

vecteur majeur qu'il faut concilier avec l'urbanisation. La gestion des espaces publics intègre et favorise la nature devenue un atout majeur du paysage

La ville compte près de 10 000 arbres. Environ 300 individus sont plantés chaque année. Qu'ils soient d'alignement sur la voirie (5 000 individus) ou peuplent les parcs et jardins publics, tous font l'objet d'un suivi sanitaire régulier. Les arbres d'alignement prennent place dans de larges fosses. Des essences variées sont choisies selon leur lieu d'implantation. Leurs troncs bénéficient de protections et des couvre-sols de multiples espèces tapissent l'espace à leurs pieds. L'élagage permet d'orienter et de maîtriser la croissance des arbres, tout en préservant la qualité et la vitalité des sujets.

Les tailles douces sont privilégiées, sauf pour platanes du boulevard Jean-Jaurès. Des élagueurs professionnels interviennent tous les deux ans et réalisent une taille architecturée.

Une observation continue détermine l'abattage de certains spécimens pour cause de vieillissement ou de maladie. Être attentif à la vie de l'arbre, c'est



Sous-bois du Parc de La Rabière.

aussi détecter la présence d'éventuels envahisseurs comme le tigre du platane, la mineuse du marronnier ou la chenille processionnaire du pin. Différents dispositifs sont alors déployés pour éradiquer l'invasion. Des stratégies de lutte respectueuses de l'environnement ont remplacé pro-

gressivement les produits phytosanitaires habituellement appliqués :

- usage d'insectes prédateurs naturels, - pose de pièges sur les troncs, installation de nichoirs pour les mésanges et projection de billes contenant des phéromones désorientant les papillons mâles (chenille processionnaire).



Les individus remarquables

L'arbre est un élément important du paysage urbain. Le service des Espaces Verts a recensé sur le domaine public et sur les parcelles privées les individus remarquables (frêne, chêne liège, châtaignier, araucaria, tulipier, pinus, buis, cèdre, séquoia, lilas des Indes, photinia, tilleul, févier, prunus...). Le plus majestueux se trouve dans l'enceinte de l'accueil de loisirs de La Borde, près du château.

Sauare Maurice-Leblanc en centre-ville.

Arbustes et plantes grimpantes



PATRIMOINE ET FLEURISSEMENT

Pelouses, prairies, couvre-sols, plantes mellifères...



Après les arbres, colonnes vertébrales végétales de la ville, viennent naturellement les arbustes et les plantes grimpantes. Ils structurent les massifs autant qu'ils leur apportent cette touche d'illusion de la spontanéité.

Les arbustes sont choisis en fonction de la nature des sols et du contexte de leur implantation pour une utilisation optimale. L'objectif est d'obtenir une couverture végétale la plus pérenne, avec une floraison et un développement servant de support à la conception saisonnière des massifs.

Pour chacun d'eux, cinq à six essences au minimum sont sélectionnées pour leur silhouette, leur diversité de couleurs, les caractéristiques de leurs branches, de leurs feuillages et de les fleurs. L'ensemble doit trouver une



harmonie dans son agencement et favoriser la biodiversité. Les assemblages sont mûrement réfléchis en amont pour garantir leur durabilité. La croissance des variétés est prise en compte dans l'harmonie générale. Il est plus facile ensuite d'assurer un entretien raisonné, respectueux de leur vie naturelle. Par exemple, les formes en topiaires se font de plus en plus rares, la ligne directrice vise à rendre sa liberté au végétal, tout en limitant le renouvellement des individus ou leur expansion. Les plantes grimpantes (clématites, jasmins, bignones...) sont sélectionnées pour habiller des supports verticaux et pour escalader les décors réalisés dans les massifs. Elles sont aussi utilisées pour les lieux peu accessibles comme les talus et les murs.



Pour les pelouses, fertilisants, intrants issus de la filière chimique et désherbants sélectifs sont bannis. Ces pratiques ont permis la réapparition de stations d'orchidées sauvages sur le territoire. Elles sont considérées comme des espaces protégés. Leur localisation est transmise au service de la Propreté urbaine afin d'éviter toute fauche excessive des fossés et des bords des routes. Cette action doit permettre leur préservation et leur expansion. Pour diminuer la fréquence et les déchets de tonte, l'achat de semences à faible développement est privilégié. Les espèces sont choisies pour être peu gourmandes en eau.

Sur les terrains de sport, des tondeuses "mulching" sont utilisées. Le principe du mulch ("paillis" en anglais) est de

produire des brins très fins qui ne se ramassent pas. Ils fertilisent le sol et retiennent l'humidité. La tonte a été confiée à la Régie des Quartiers à hauteur de 10% de la surface totale. Cela permet à des personnes éloignées de l'emploi de participer à des chantiers d'insertion.

Pour les couvre-sols, le service des Espaces Verts favorise des variétés végétales indigènes. Tout comme pour les arbres, les arbustes et les plantes grimpantes, la nature des sols, le contexte, la localisation et l'exposition déterminent le choix des espèces (divers sédums, érigérons variés, thym serpolet, achillées, délosperma, cerastium tomentosum...). De par leur nature, elles recouvrent rapidement la surface des sols, apportent une touche



esthétique et empêchent la pousse de la flore spontanée non désirée. Bien maîtrisées, elles sont aussi précieuses pour limiter l'entretien et participent à la biodiversité.



Une prairie messicole pédagogique

En octobre 2016, une prairie messicole pédagogique a été créée au Parc de la Rabière en partenariat avec la SEPANT (Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine). Des fleurs de moisson comme la nielle des blés, la nigèle, l'orlaya, le buplèvre et le coquelicot, propices à la biodiversité, ont été semées sur 500 m², accompagnant l'épeautre ou encore du seigle. En région Centre-Val de Loire, une douzaine d'espèces de ces plantes champêtres sont en voie de disparition sur les quelque 120 présentes sur le territoire. L'objectif est d'utiliser cette plantation comme support pédagogique afin de sensibiliser les enfants de l'agglomération et les habitants sur le rôle important que jouent ces espèces, ressources alimentaires de nombreux pollinisateurs. La SEPANT a récupéré les graines qui ont été produites pour renouveler l'opération.

Fleurissement



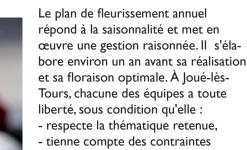
PATRIMOINE ET FLEURISSEMENT

Fleurissement



Avec du goût et de la raison

La démarche de fleurissement a évolué au fil des années. Le "tout fleuri" partout dans la ville, c'est fini. Aujourd'hui, la création des décors végétaux se réfléchit chaque année. Les idées des jardiniers se confrontent. L'audace chemine. Les variétés et les aménagements se diversifient, toujours d ans la perspective d'agrémenter le cadre de vie des habitants.



aménager,

veille à la diversité des végétaux à mettre en scène,

liées aux caractéristiques des sites à

- anticipe sur leurs croissances singulières, l'harmonie de leurs couleurs de tiges, de feuillages et de fleurs,
- construise un massif harmonieux, tel un musicien composerait une symphonie ou un peintre un tableau. Une fois la composition réalisée, place et supprimer les grosses racines des plantes indésirables (chardons, liserons, chiendents...), puis enrichir

Entre l'idée et la concrétisation, des ajustements sont parfois nécessaires. Il faut notamment tenir compte des végétaux en place dans les massifs à l'année. Une fois les plantations effectuées, les individus amenés à grandir sont tuteurés sur des supports réalisés en bois et en bambou. Le paillage est répandu afin de limiter la pousse des adventices. Autre avantage : en maintenant la terre humide, il diminue les besoins en eau.



De l'esquisse à la réalisation

Entre l'idée et sa concrétisation, plusieurs mois de travail s'effectuent dans l'ombre. Sur l'ensemble des plantes installées dans les massifs :

- 1/3 sont semées.
- I/3 sont produites par multiplication,
- 1/3 sont de jeunes plants de variétés protégées par un brevet.

EXEMPLE I Fleurissement de l'été 2018

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017

Détermination du thème et récupération des graines destinées à être semées.

IANVIER-MARS 2018

Établissement de la liste des végétaux à préparer. Consultation pour l'achat des plants nouveaux et multiplication pour réaliser les semis.

MARS-AVRIL 2018

Travail en serre, commande des végétaux complémentaires de la production, multiplication et rempotage.

MAI-IUIN 2018

Plantations et aménagement des massifs en réalisant quelques ajustements si nécessaire in situ.

l'été suivant.

EXEMPLE 2

Fleurissement de l'automne 2018

MARS 2018

Choix des plantes.

MAI-JUIN 2018

Consultation pour l'achat des végétaux.

DÉBUT OCTOBRE 2018

Livraison des plantes aux serres et répartition par équipe de secteur.

OCTOBRE 2018

Réalisation des massifs.

EN CHIFFRES

Bulbes

33 500 de 150 variétés différentes (tulipes, narcisses, jacynthes, iris, fritilaires, crocus).

Chrysanthèmes

7 850 pieds pour la mise en culture en sacs, les structures en élévation et les potées. Les couleurs sont choisies à discrétion des équipes et les tapis de chrysanthèmes sont agrémentés par d'autres plantes graphiques (choux, fenouils, heuchères, potirons, callebasses, cardons, carex...)

Les annuelles

En 2018, 21 655 plantes annuelles de 431 variétés ont été utilisées pour les massifs, les pyramides végétales et les jardinières.





Fleurissement



PATRIMOINE ET FLEURISSEMENT

Fleurissement



Le centre de production horticole



Le centre de production horticole est situé en centre-ville, au Parc de la Rabière. Il comprend cinq serres de 100 m² ainsi qu'une autre, plus grande, de 1000 m². Quatre agents y travaillent en permanence.



Les 90% de la production horticole des serres sont consacrés aux plantes à massifs. Pour le fleurissement de plein air, environ 30 000 plants de près de 500 variétés sont utilisés chaque année. Par ailleurs, les compositions florales destinées aux décors des événements de la Ville (inaugurations, réceptions de délégations étrangères, vœux du maire, salons, conférences...) sont préparées sur site avant d'être acheminées vers le lieu des manifestations. Au centre de production, l'eau de pluie est récupérée dans des cuves puis réutilisée pour l'arrosage. La capacité totale est de 25 000 litres. Les serres servent aussi à préparer les décors des massifs réalisés essentiellement à partir de matériaux de récupération. Vieux vélos, chaussures usagées, bouteilles en plastique, palettes... Les objets détournés débutent de nouvelles vies.

Imagination et créativité

Chaque année, les jardiniers choisissent une thématique. Ensuite, place à l'imagination et à la créativité pour créer les décors des massifs.

Dans l'antre des serres municipales, chaque équipe de secteur dessine et conçoit son projet pour les sites à aménager. Ensuite, place à l'élaboration des structures. Certaines sont réalisées à partir de matériaux naturels (bois, osier, terre cuite...). D'autres résultent du détournement d'objets (fils de fer, tuyaux en PVC, grillage à poules, chaises, fenêtres...). Les jardiniers découpent, percent, tissent, collent, peignent, soudent, attachent. De ce travail créatif sont nés un hibou-totem, un arbre à papillons, une toile d'araignée géante ou encore des fleurs de plus de trois mètres de haut. Les jardiniers sont également devenus experts en matière de tressage de l'osier. François Risetti, responsable du centre de production, a suivi une formation de vannerie à Villaines-les-Rochers. Il a ensuite transmis son savoir et son savoir-faire aux agents des différentes équipes afin qu'ils puissent créer leurs propres décors.











Fleurissement



PATRIMOINE ET FLEURISSEMENT

Fleurissement

Une année en quatre images

À chaque saison son fleurissement et sa thématique. Tout le travail engagé contribue à embellir la ville au fil des saisons. Les décorations florales sont variées et accompagnées de décors "faits maison". Des feux d'artifice aux couleurs flamboyantes rythment l'année. Les habitants sont les premiers spectateurs et apprécient.

Printemps



Été



Automne



Hiver





Actions en faveur de la biodiversité



GESTION ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Actions en faveur de la biodiversité

Un plan de gestion pour les Étangs de Narbonne

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire met en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles (ENS). L'objectif: préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux. Les Étangs de Narbonne font partie de ce programme.

Situés sur le sud rural du territoire communal, les Étangs de Narbonne se composent de deux bassins reliés l'un à l'autre par un ruisseau (la Piole), d'une forêt, de prairies, le tout abritant une flore et une faune remarquables. Le site s'étend au total sur 30 hectares.

Pour protéger le site, il est ouvert au public et aux scolaires exclusivement dans le cadre de sorties pédagogiques accompagnées. La Ville a décidé de le soumettre à un plan de gestion. Ce plan



quinquennal (2015-2019) reçoit le soutien financier et technique du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Les travaux induits sont réalisés à la fois par le service des Espaces Verts et par des entreprises privées locales (quand un matériel spécifique est nécessaire). Le diagnostic a été réalisé en 2013 et validé en 2014. Par la suite des actions ont été engagées et se poursuivent pour préserver la biodiversité :

- remise en valeur des pelouses calcicoles et fauche raisonnée,
- inventaire et protection des orchidées sauvages,
- restauration des milieux déboisés pour favoriser la colonisation d'une végétation herbacée,
- entretien des sentiers de promenade,
- renforcement des berges du plan d'eau en amont pour filtrer les eaux de ruissellement (plantation de phragmites pour la réimplantation d'une roselière),



- diversification des écoulements du ruisseau de la Piole par enrochement pour améliorer sa fonction écologique,
- aménagement d'un ponton de découverte,
- nettoyage du boisement sud pour l'aérer,
- démolition d'anciens bâtiments vétustes,
- accueil des ruches d'un apiculteur local,
- curage des mares.

EN CHIFFRES

30 hectaresC'est la superficie totale du site.

60 000 €/an sur cinq ans

C'est le coût des travaux pour la période 2015-2019.

15: c'est le nombre d'espèces d'orchidées sauvages répertoriées sur le site.









Actions en faveur de la biodiversité



GESTION ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Préservation des ressources naturelles

La protection biologique intégrée

Pour les habitants, l'expérience de la nature en ville se limite souvent à l'appréciation esthétique du fleurissement. Pour les professionnels, il faut veiller sur tout ce qui se voit moins, comme la biodiversité. Le Grenelle de l'Environnement a fixé le cadre légal indiquant les mesures à prendre pour la préserver et l'encourager. Le service des Espaces Verts est chargé de les mettre en application.

Le "Zéro Phyto"

Joué-lès-Tours n'a pas attendu les préconisations de la loi Labbé du 6 février 2014, pour supprimer l'usage des produits phytosanitaires. Dès 2009, la Ville a signé avec la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) la charte "Zéro Phyto", abandonnant l'utilisation des produits chimiques afin de protéger l'eau, l'air, le sol, la biodiversité et la santé humaine. Parmi les méthodes alterna-



tives développées dès l'année 2000 : la Protection Biologique Intégrée (PBI). Elle permet de préserver les cultures des attaques des différents ravageurs grâce à l'utilisation d'organismes vivants prédateurs (chrysopes, larves de coccinelles, nématodes, syrphes...). La technique est complétée par l'usage de pièges chromatiques englués. Il faut anticiper la présence des ravageurs pour que les populations d'auxiliaires s'installent et soient prêtes quand ils se multiplient. Précurseur pour mettre en œuvre la PBI, le service des Espaces Verts a utilisé son expérience menée d'abord dans les serres et au Parc de la Rabière pour la généraliser. Il ne s'agit pas d'éradiquer les "indésirables" mais de maintenir leur présence dans une proportion acceptable. Tout est question d'équilibre.



Chrysope.



vrbhe



Préservation des ressources naturelles

Préserver les ressources naturelles, c'est faire attention aux milieux végétaux, aux énergies, à la gestion de l'eau et à la réduction des déchets afin de limiter les impacts environnementaux.

Les sols

Les activités humaines, par leurs impacts sur le cycle de l'eau et les sols, ainsi que les prélèvements excessifs effectués, appauvrissent la biodiversité à un rythme croissant. Elles vont à l'encontre du développement durable. Comprenant l'importance et le fonctionnement de la biodiversité en ville, les jardiniers ont revu la gestion du paysage urbain et des espaces publics. Le traitement des sols s'est adapté aux exigences écologiques. Le paillage généralisé contribue à leur régénération.

L'ea

Le système d'arrosage est centralisé. Sa gestion automatisée s'effectue par informatique, sur un logiciel spécifiquement configuré pour la Ville. Les interventions réalisées à distance s'adaptent aux besoins en eau. La consommation a été diminuée. Dans les massifs, un réseau en goutte à goutte apporte juste ce qu'il faut aux plantes et tous les systèmes d'arrosage intégrés sont reliés à une station météo. Ils se coupent automatiquement quand il pleut ou si le taux d'humidité est suffisant. Pour évi-



ter les évaporations, l'érosion, diminuer les arrosages et régénérer naturellement les sols, les massifs sont paillés avec des végétaux broyés issus des chantiers d'élagage et de taille. Ardoise, pouzzolane, graviers, galets... Des paillis minéraux sont également utilisés pour apporter une diversité de contrastes et de couleurs. Les terrains de sport et les jardins familiaux bénéficient de cinq forages qui servent aussi pour l'arrosage à la main des jardiniers. Ce dispositif limite l'utilisation de l'eau potable. Au complexe sportif des Bercelleries, les eaux de drainage sont récupérées et réintégrées dans le circuit d'arrosage. Toutes les jardinières, intérieures et extérieures, sont équipées de réserves d'eau. Enfin, les arbres plantés le long du tramway disposent de sondes tensiométriques pour maîtriser au plus juste les apports d'eau.



Préservation des ressources naturelles



GESTION ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Préservation des ressources naturelles

Quelques dates...

2000/ Mise en œuvre de la Protection Biologique Intégrée aux serres.

2009/ Signature de la Charte "Zéro Pesticides".

2010/ Expérimentation sur un quartier "test" du "Zéro Pesticides" avec la participation des habitants.

Les pièges à phéromones



d'un papillon de nuit (le Thaumetopoea

pityocampa). Outre son impact négatif

sur les arbres, ce ravageur particulière-Dans les serres, une myriade de petites cabanes triangulaires accrochées aux ment urticant est dangereux pour les arbres. Ces pièges à phéromones, subshommes et les animaux. La technique tances émises par l'insecte femelle, attiinnovante consiste à projeter des billes rent les mâles sur des plaques engluées. biodégradables qui contiennent des phéromones sexuelles sur la canopée D'autres pièges jaunes sont également suspendus. Les insectes (mouches, des pins et aux abords. Leur diffusion aleurodes, pucerons, mineuses, noccrée une confusion chez le papillon tuelles...) sont naturellement attirés mâle qui n'identifie plus la présence des femelles. La reproduction est ainsi par la couleur et viennent s'y coller. réduite. L'expérience positive de 2017 À titre expérimental, ce même principe a été utilisé contre l'invasion de est renouvelée sur de nouveaux secla chenille processionnaire, une larve teurs en 2018.

D'autres actions écologiques limitent les populations de processionnaires :

Les méthodes alternatives

Pour favoriser la biodiversité, ayant abandonné le recours aux produits phytosanitaires, le service des Espaces Verts a mis en œuvre la Protection Biologique Intégrée (PBI) et multiplié les méthodes alternatives d'entretien.

- Lutte biologique avec les auxiliaires.
- Utilisation des couvre-sols dans les massifs.
- Broyage des déchets de taille sur site pour réemploi immédiat.
- Utilisation de paillage et de mulch (couche de matériaux divers : tontes d'herbe, galets, bâches...).
- Achat de nouveaux matériels (désherbeurs à eau chaude, désherbeurs mécaniques, houes maraîchères, binettes, Ripagreen...).
- Utilisation des produits de biocontrôle.
- Enherbement des trottoirs et fleurissement des pieds d'arbres.
- Tailles différenciées pour éviter la pénétration des rayons du soleil.
- Fauches raisonnées.

Un test est en cours sur les pucerons du tilleul et sur le tigre du platane (utilisation de nématodes et de chrysopes).

Utilisation d'un phéroball pour lutter contre les chenilles processionnaires.



- construction et installation de nichoirs à mésanges qui raffolent des chenilles processionnaires,
- pièges mécaniques pour intercepter les chenilles lorsqu'elles descendent de l'arbre.



Sitôt broyé, sitôt utilisé

Bois d'élagage, souches, branches de taille... Tout est systématiquement broyé et ressert comme paillage. Pour les massifs, les paillettes de lin, de chanvre, les écorces et les noyaux de pêches sont parmi les éléments utilisés. Les matières organiques servent de compost et le terreau des jardinières est ré-employé, une fois les compositions défleuries.





Des composteurs à disposition des habitants de la Métropole : les chiffres de 2017

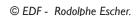
18 644 distribués, soit un taux d'équipement de 27,6%, 25,52 % pour Joué-lès-Tours (ratio par rapport au nombre de maisons individuelles).

350 lombricomposteurs ont été mis à disposition des familles sans jardin, permettant de valoriser **75** kg de déchets par an et par famille.

Gestion de l'énergie

Modernisation du chauffage urbain

Dalkia, déjà délégataire de la production et de la distribution d'énergie calorifique sur la ville, a investi 14,5 millions d'euros pour construire et exploiter une usine biomasse. Le réseau créé et étendu complétera les installations existantes. Les travaux sont en cours et la mise en service de cet équipement "vert" est prévue pour 2019. L'émission de CO² diminuera alors de 25 000 tonnes/an.





Préservation des ressources naturelles

GESTION ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

Les bâtiments municipaux

Depuis quinze ans, les écoles de la ville bénéficient d'importants programmes de réhabilitation, notamment au niveau de l'isolation. Les menuiseries sont remplacées pour diminuer les pertes de chaleur. En 2015-2016, les groupes scolaires de l'Alouette et de Marie-Curie ont été isolés par l'extérieur, une solution idéale sur le plan de la performance thermique. Deux bâtiments appartenant à la Ville sont par ailleurs équipés de panneaux photovoltaïques (l'école Maisons Neuves et l'Espace Clos Neuf).

EN CHIFFRES (entre 2013 et 2015)

37 bâtiments municipaux avec gestion technique centralisée du chauffage.

12% économisés globalement sur la consommation de gaz.

3% économisés sur le chauffage urbain.

227 000 € d'économies



Espace Clos-Neuf, Maison des Associations.

Éclairage public

La Ville a engagé un programme pluriannuel de renouvellement des éclairages publics communaux pour améliorer leurs performances. Le montant du marché varie de 350 000 à 500 000 €/an. 75% du parc d'éclairage a déjà été renouvelé. 18% des luminaires sont équipés de leds.

Au total, une économie d'un million de KW/h a été réalisée en dix ans. Le coût des réparations a diminué de 50% et la facture énergétique a été maîtrisée. En huit ans, face à une augmentation du prix du KW/h de 50% et une augmentation du parc de luminaires de 12%, le coût pour la Ville a seulement augmenté de 10%, soit une économie d'énergie réalisée d'environ 160 000 €/an.



Pour l'éclairage public, le choix des lampes est décisif. Les 2,7 M€ investis pour son renouvellement se sont traduits par une économie de fonctionnement annuelle de 230 000 €. La performance environnementale est meilleure et le nouvel éclairage est d'un plus grand confort pour les usagers. Les équipements ont un rendement lumineux élevé et un indice de

rendu de couleurs bien plus intéressant que celui des lampes au sodium. Les lampes à vapeur de mercure et les luminaires émettant une pollution vers le ciel ont tous été remplacés. Sur les autres installations, les puissances ont été revues à la baisse. Elles passent de 125/180W à 40/70W, pour une même qualité d'éclairage. Aujourd'hui, 90% des luminaires sont équipés de leds.

Maîtrise de la publicité et des enseignes

La préservation du cadre de vie est au cœur de la politique urbaine. La loi du 12 juillet 2010 (dite loi ENE) et le décret du 30 janvier 2012 ont profondément réformé la réglementation relative à la publicité extérieure, aux enseignes et aux préenseignes. Pour lutter contre la pollution visuelle et éviter les affichages abusifs, Jouélès-Tours a mis en place une politique stricte. Le document de référence est le Règlement Local de Publicité (RLP). Il définit différents types de zones restreintes (ZR).

- **ZRI**: publicité autorisée sous conditions (matériel s'harmonisant avec l'environnement, concertation avec les services techniques de la ville...).

- **ZR2**: publicité autorisée sous conditions (couleur, distance entre les affichages...) et publicité lumineuse interdite.
- **ZR3**: publicité interdite. Sont concernés par cette interdiction totale les bâtiments et les constructions classés ou répertoriés à l'inventaire des Monuments Historiques.

Exemples:

- le château de Beaulieu,
- le château de la Crouzillère,
- les vestiges du pont de l'Arche du Pin.
- le manoir de la Frazelière.

de communication

Mobilier urbain

32 unités de **2** m² avec une face publicitaire et une face municipale.

9 unités de **8 m**² avec possibilité d'afficher plusieurs fois dans l'année une communication municipale.

9 unités de **2** m² à deux faces municipales (planimètres).

4 unités de **1** m² pour la promotion culturelle municipale.

19 panneaux d'affichage libre pour une surface totale de 38 m².

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Chaque enseigne, préenseigne ou panneau publicitaire fait l'objet d'une déclaration en mairie auprès du pôle "Cadre de vie et Aménagement". La pose ne se fait qu'après validation des services municipaux. S'applique ensuite la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure). Un agent veille à ce que les sociétés et les commerces respectent les règles en vigueur. Il vérifie aussi la conformité des installations et procède à la perception des redevances.

L'affichage temporaire

L'affichage temporaire annonçant des manifestations ponctuelles doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie. La pose des affiches est réalisée uniquement sur des secteurs définis comme "acceptant la publicité", au maximum une semaine avant la manifestation. La dépose doit avoir lieu obligatoirement 24h après l'événement. Tout affichage ne respectant pas le règlement local de publicité est enlevé par les services municipaux.



Actions en faveur de la qualité de l'espace public



GESTION ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

Effacement des réseaux

Chaque année, plusieurs projets de réfection de voiries sont précédés de l'enfouissement des réseaux aériens. Environ 300 000 € y sont consacrés annuellement pour faire disparaître 1,5 km de fils disgracieux.





Le mobilier urbain

Les critères de sélection du mobilier portent sur l'esthétisme et l'aspect fonctionnel pour les citoyens. Celui-ci doit se fondre dans le paysage et s'adapter aux ambiances. Ainsi, les bancs destinés au centre-ville seront différents de ceux installés dans un cadre bucolique et boisé. Le mobilier urbain est adapté à chaque lieu. Les matériaux (bois, métal, stratifié haute pression), doivent être résistants et faciles d'entretien. Leur durabilité fait aussi partie des critères. Par exemple, au lac des Bretonnières, du mobilier HPL (stratifié haute pression) est utilisé. Il s'agit d'un matériau résistant ayant toutes les qualités requises pour être dans un sousbois et à proximité d'un plan d'eau. Globalement, un travail d'uniformisation des équipements est en cours et sur les grands axes de transit, comme le boulevard Jean-Jaurès, des bancs sont installés à intervalles réguliers.

Quelques exemples significatifs

- Mobilier en acier corten au Parc de la Rabière (corbeilles de propreté et signalétique).
- Bancs et tables de pique-nique au lac des Bretonnières en HPL (High Pressure Laminate, matériau contenant un mélange de fibres de bois et de résine).
- Mobilier urbain le long de la voie du tramway (assis-debouts, bancs, corbeilles de propreté...).



Banc et corbeille de propreté au Parc de la Rabière.

Amélioration des enseignes



Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est financé par l'État et la Métropole. Il existe pour inciter les entreprises artisanales, commerciales et de services à embellir leurs vitrines. Les investissements liés à l'éclairage extérieur, à l'enseigne et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sont éligibles. Le taux d'intervention est de 30% du montant des dépenses prévisionnelles, avec un montant maximum de subvention de 4 500 €. Pour encourager les acteurs économiques à y recourir, une information est régulièrement diffusée dans la presse municipale et le dispositif est présenté aux nouveaux arrivants par la responsable du service "Commerce" de la mairie.

Brigade "Ville Propre"

En complément de l'action du service Propreté mutualisé avec Tours, l'équipe municipale a souhaité que Joué-lès-Tours dispose de sa Brigade "Ville Propre". Elle est opérationnelle depuis août 2017, active 7j/7, tous les jours de l'année. Les quatre agents travaillent en binomes et leur présence est vite devenue familière dans le paysage jocondien. Leurs missions sont multiples et variées (balayage, évacuation d'objets encombrants sur la voie publique, lessivage des plaques de rues et des panneaux de signalisation, entretien de la passerelle flottante des Bretonnières, piquetage dans les massifs végétalisés, réapprovisionnement des distributeurs de sacs de déjections canines, nettoyage des toilettes publiques...).

Qualité de la voirie, des circulations, et accessibilité

Le programme annuel de travaux de la commune représente environ 4 M€. Une cinquantaine de réaménagements de voiries sont réalisés. Les opérations vont de la simple réfection de chaussée à la requalification totale des rues. Systématiquement, les interventions intègrent la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (abaissement des trottoirs, bandes podotactiles...).

La Brigade peut être alertée sur le terrain lors de ses patrouilles. Le service "Joué Proximité" saisi par les citoyens assure l'interface avec les équipes, un gage de réactivité et d'efficacité. Dès qu'il a connaissance d'un dysfonctionnement, il transmet l'information aux agents. Un suivi des interventions est réalisé. Une fiche est rédigée, avec photo illustrant l'état des lieux avant et après le passage des agents.



EN CHIFFRES

Aux termes des sept premiers mois d'activité, la Brigade "Ville Propre" rattachée au service Hygiène, Environnement et Prévention des Risques, dresse un premier bilan.

3 864 missions réalisées, soit 550/mois, environ 130/semaine.

580 maintenances sur les toilettes publiques (15% des interventions).

293 dépôts de déchets sauvages évacués.

Mise en valeur du patrimoine bâti

La ville s'attache à mettre en valeur son patrimoine bâti par des rénovations. Elle veille aussi à la qualité des éclairages et des aménagements paysagers à proximité.

Exemples

- Rénovation de la maison du CCAS rue Gamard.
- Aménagements paysagers devant la rotonde en centre-ville.
- Rénovation de la façade du château des Bretonnières...

Fleurs de printemps en bacs pour valoriser la Rotonde située en centre-ville.







ANALYSE PAR ESPACE

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Pertinence des aménagements et de la gestion

Axe nord/sud: le tramway structure la ville...

Plus que d'offrir une nouvelle forme de mobilité à ses utilisateurs, le tramway est venu structurer le paysage urbain sur son axe nord/sud. Depuis sa mise en service, le 31 août 2013, la physionomie de la ville a été complètement transformée. Ce grand projet a modifié en profondeur la mobilité, tout en embellissant le cadre de vie. La végétalisation partielle de la plateforme ainsi que les nombreuses plantations d'arbres ont apporté de la fraîcheur et dégagé des perspectives visuelles au cœur du bâti. Plus qu'un moyen de transport, le tramway est devenu l'épine dorsale de l'urbanisme jocondien, assurant son rayonnement et renforçant son attractivité. Les aménagements réalisés à proximité de la ligne ont été conçus comme "le 4º paysage" de la Touraine, après la Loire, les jardins et le patrimoine architectural. L'artiste international Daniel Buren y a apporté sa touche contemporaine.

Le tramway traverse le boulevard Jean-Jaurès.



Le rond-point du Petit Clos



Axe est/ouest : une identité "zen"

Longtemps, les boulevards (Bretonnières, Jean-Jaurès et Chinon) ont été considérés comme une cicatrice urbaine. Aujourd'hui, les aménagements dont ils bénéficient réconcilient les anciens cantons nord et sud de la commune. L'identité forte de ces aménagements s'inscrit dans la lignée de ceux réalisés en centre-ville et leur fait écho visuellement. L'objectif global sur les boulevards est de fluidifier la circulation des véhicules tout en veillant à réduire la vitesse à l'approche des intersections, afin de gagner en sécurité. Il faut aussi faciliter les circulations douces. Les ronds-points créés embellissent le secteur. Des massifs mêlant arbustes, graminées et fleurs sont réalisés. Les sols des ronds-points et leurs abords sont traités avec des compositions minérales de différentes couleurs dans l'esprit d'un jardin "zen". Des cylindres géants rouges structurent le cœur des giratoires équipés de luminaires à leds en colonnes ajourées de hauteurs variées pour renforcer le design, la modernité et le côté graphique.

Réalisations : rond-point du Petit Clos (boulevard des Bretonnières), carrefour des Quatre Bornes (boulevard de Chinon).



La place du général Leclerc réaménagée

"Cœur de Ville", le symbole du renouveau urbain



Les abords de l'église Saint-Pierre/Saint-Paul.

Le nom "Cœur de Ville" désigne le vaste programme pluriannuel de restructuration urbaine engagé depuis deux ans dans le centre-ville. Après les abords de l'église, les travaux ont concerné la place du général Leclerc et une partie des rues Aristide-Briand et Comte de Mons. La philosophie directrice consiste à recréer une ambiance de mails et placettes végétalisées pour valoriser les activités commerciales et embellir les lieux. Une large place est accordée aux piétons. Le stationnement est réorganisé et rationnalisé. La nouvelle configuration permet désormais aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux commerces sans difficulté. Tout est de plain pied. Une fontaine à débordement confère une ambiance apaisante et fraîche. De grands pots rouges et des bacs rectangulaires en bois accueillent des plantations de tailles variées, donnant une rythme visuel à l'ensemble. Le secteur est arboré avec une dominante de magnolias de Kobé et de pyrus calleryana, très fluides et aériens. Le traitement minéral des sols a apporté de la clarté et du contraste. L'éclairage a été modernisé, les câbles aériens supprimés et le système d'écoulement des eaux réaménagé. L'ensemble des travaux a redonné une âme au centre-ville.

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion



ANALYSE PAR ESPACE

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Décider de l'avenir de la ville avec un nouveau PLU

En 2015. la Ville a débuté la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), une étape décisive pour l'avenir de Joué-lès-Tours. L'enjeu : trouver un équilibre entre le développement urbain, la préservation des espaces verts et naturels, et la dynamique économique. Une vaste concertation s'est engagée avec les habitants et les forces vives actives sur le territoire, avec réunions publiques, expositions, ateliers... En juin 2018, le PLU a été soumis au vote du conseil municipal avant de faire l'objet d'une enquête publique. Son approbation et sa mise en application interviendront au printemps 2019. Deux grandes orientations générales ont été retenues.

I- Conforter le socle naturel et urbain existants

- Mettre en valeur les espaces agricoles et naturels en limitant les zones constructibles, renforcer la présence de la nature en ville (protection des parcs et jardins).
- Valoriser les quartiers dans un nouvel équilibre urbain en maintenant les ambiances végétales et valoriser les spécificités architecturales.
- Accompagner le développement,

la qualité des entrées de ville et des espaces proches des infrastructures de transport.

- Favoriser le renouvellement des activités économiques.
- Faciliter la vie de proximité en maintenant les commerces.
- Créer de nouveaux équipements répondant aux besoins des habitants.

2- Une ville active dans la dynamique métropolitaine

- Assurer le renouvellement urbain pour faciliter l'accueil de nouveaux habitants en construisant des logements et en maintenant une offre diversifiée.
- Développer les activités économigues sur les terrains du site Michelin et créer des emplois.
- Renforcer les jonctions entre les liaisons douces, les voiries structurantes, les équipements et les espaces publics.

Les principales évolutions

- Renforcement de la zone agricole au sud du territoire communal. Plus de 200 hectares seront rendus aux espaces agricoles et les constructions de nouvelles habitations seront interdites dans les hameaux.
- Protection et mise en valeur du patrimoine bâti.
- Protection et renforcement de la nature en ville.
- Création de liaisons douces en ville et vers les espaces naturels.
- · Identification et maîtrise des sites destinés à accueilir des projets.
- Maintien des quartiers pavillonnaires
- Préservation des maisons de ville dans le centre.
- Développement résidentiel et économique maîtrisé et équilibré.

Trois grands projets en cours...

Création d'un nouvel accueil de loisirs à La Borde

La construction d'un nouvel accueil de loisirs à proximité de celui existant est en cours. Son ouverture est prévue pour l'été 2019. Le futur équipement répondant aux normes environnementales pourra accueillir 40 enfants supplémentaires (de 3 à 11 ans), soit jusqu'à 250 enfants. Il permettra de recevoir à l'année jusqu'à 110 adolescents et pré-adolescents actuellement accueillis uniquement l'été aux Bretonnières. Certaines salles pourront serviront aux associations et à des sessions de formation. Les 2 500 m² d'espaces extérieurs seront végétalisés et aménagés avec des stationnements.

Un pôle sportif à proximité du tramway

Un nouveau complexe sportif, composé de deux gymnases, sera créé derrière les gymnases Bigot et Matarazzo, près du terminus du tramway et du lycée Jean-Monnet. Les travaux débuteront en septembre 2018. Les deux bâtiments ont été concus pour recevoir les sportifs et le public dans les meilleures conditions. Ce projet offrira également un large parvis, en retrait de la rue, permettant une accessibilité optimale pour les piétons et les vélos.

Réaménagement des Quatre Bornes

Pour faciliter les déplacements urbains, la Ville a décidé de réaménager le carrefour des "Quatre Bornes" situé à l'intersection du boulevard de Chinon, de l'allée des Grands Chênes, des rues de la Patalisse et du Gravier. Le nouveau rond-point arboré côté bois et aménagé par des massifs rendra la circulation plus fluide et embellira le secteur.

© Caraty & Poupart-Lafarge.



© · LIGNF 7 Architecture



@ A2i.



Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion



ANALYSE PAR ESPACE

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Parcs et jardins

La ville compte de nombreux parcs et espaces boisés. Les principaux sont :

- Le Parc de la Rabière.
- Le Parc des Bretonnières.
- Les bois des Quatre Bornes et des Grands Chênes,
- Le bois Tailhar.
- Les bois de Beaulieu.

Des squares et des jardins publics aux ambiances multiples et variées selon leur géographie, leur histoire et leur usage, sont implantés dans les différents quartiers de la ville (square des Pommiers, de la Résistance, Marcel-Pagnol, Nungesser et Coli, square de l'Europe, jardins de Rochecorbon, Montreuil Bellay, du Souvenir...).

Quelques exemples...

Square Maurice-Leblanc

Situé en centre-ville, à proximité des écoles et de la Maison de la Petite Enfance, il est une invitation à la méditation. Jardin zen importé du Japon, avec ses magnolias et ses cornus flamboyants au printemps, la délicatesse des érables et de la prêle en buissons, il offre un havre de paix très apprécié, notamment des lecteurs et des adeptes de médiation.



Sauare Maurice-Leblanc

lardin des Pommiers

Situé aux abords d'un collège et d'un gymnase, dans un secteur pavillonnaire, il est aménagé de deux aires de jeux pour les enfants. À l'ombre des arbres, les habitants du quartier aiment à s'y retrouver en toute tranquillité.

Jardin Georges-Brassens

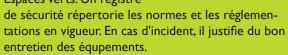
Niché au cœur d'une zone pavillonnaire sur le quartier de la Crouzillère, cet espace a été réaménagé afin d'offrir aux amateurs de pétanque un terrain adapté. L'espace arboré accueille également une aire de jeux pour les enfants

AIRES DE JEUX

49: nombre d'aires de jeux. **200** : nombre de jeux dans les écoles, les haltes-garderies, et les espaces publics. 3 : catégories de jeux

adaptés selon les différentes tranches d'âge (de 2 à 12 ans).

La maintenance des aires est assurée en régie par un agent du service des Espaces Verts. Un registre





cole a été choisie pour la partie située entre la rue de Verdun et l'Esplanade centrale des Droits-de-l'Enfant agrandie et recomposée pour regagner en fonctionnalité. Un espace pour les

centre-ville.

pirer à nouveau pour retrouver son rôle majeur : être le "poumon vert" du

Sa transformation s'est engagée en

2003. Une gestion à dominante horti-

amateurs de pétanque a été réamé-

des facilitateurs d'un auto-dynamisme écologique. Les berges des espaces aquatiques confortées sont plantées de végétaux de bord d'eau. Les troncs des arbres supprimés ont été réutilisés pour recomposer le ruisseau de Rigny en cascades. La clairière du bas du parc a été reconstituée. Les arbres inappropriés, tels les peupliers, ont disparu au profit d'espèces indigènes.

Mélange de miroirs de Vénus, de bleuets, de nielles, de camelines et autres anthémis, une prairie messicole pédagogique est née. Les prairies ont regagné leurs droits. Fauchées pour permettre un maximum de floraisons, elles sont appréciées des promeneurs. Les haies champêtres et les bosquets accueillent une myriade d'oiseaux et d'insectes nos régions.

nagé. Les écrans d'arbustes suppritramway et des commerces, le parc de més créent un espace propice pour la Rabière s'étend sur un 1,5 hectares. accueillir de grands événements festifs. Ancienne propriété bourgeoise, il a été Le conception globale s'est appuyée sur le concept de "Parc en Mouvement", acquis par la Ville en 1973. L'absence de gestion véritable avait laissé les clairespectant le cycle des végétaux, favorisant la biodiversité et positionnant rières disparaître. La flore s'appauvrissait inexorablement. Clos et peu visible les agents des Espaces Verts comme de l'extérieur, il ne demandait qu'à res-



FOCUS SUR...

Le Parc de la Rabière



Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion



ANALYSE PAR ESPACE

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Les jardins ouvriers et familiaux

La Société des jardins ouvriers et familiaux a été créée en 1972. Aujourd'hui, elle compte 267 parcelles. Chaque jardin est équipé :

- d'un cabanon,
- d'un compteur d'eau individuel,
- d'un composteur,
- d'un bac pour la récupération de l'eau de pluie.

La Ville met à disposition le local servant de bureau et de magasin à l'association. Un forage est déclaré en Préfecture pour l'alimentation en eau. Derrière les petits portillons peints en vert, les jardiniers cultivent tomates, salades, haricots verts, courgettes, piments et autres délices du potagers. Nombre d'entre eux sont aussi feleuris. Aux jardins, les échanges de graines et de plants sont de mise et participent à l'ambiance conviviale. Chaque année, le maire et les élus effectuent une visite amicale, profitant de l'occasion pour féliciter les jardiniers de la bonne tenue de leur parcelle.



Visite du maire accompagné d'élus municipaux.

Les animations

- Visites des écoles primaires de Joué-lès-Tours.
- Visites à destination des membres du Conseil des Aînés et du Conseil d'Enfants.
- -Visite annuelle des élus.

EN CHIFFRES

267 adhérents

75 728 m²: surface totale des jardins répartis comme suit : 257 parcelles de 180 à 200 m² 10 parcelles de 100 m²



Jardin à vocation sociale et pédagogique

Trois bénéficiaires du RSA suivis par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) cultivent un jardin au Hameau Marie-Curie (habitat intermédiaire pour les seniors). Leur production est partagée avec les locataires et les personnes de plus de 60 ans qui se retrouvent le lundi et le mercredi à la salle polyvalente du Hameau dans le cadre de l'accueil de jour proposé par l'association Agevie.

Entretien du cimetière

L'entretien et les travaux portant sur les terrains, les plantations et les constructions non privatives du cimetière sont assurés par le service des Espaces Verts. Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville de Joué-lès-Tours a supprimé l'usage de désherbants au profit d'un entretien manuel et mécanique.

En 2016, I12 000 € ont été investis pour réaliser des aménagements. L'allée principale a été entièrement goudronnée, six allées secondaires ont été refaites en stabilisé et neuf fontaines ont été posées. En 2017, le programme s'est poursuivi avec la réfection d'autres allées. La minéralisation de celles-ci sur les 5 hectares qu'elles occupent a permis d'empêcher la pousse des adventices. La partie basse du cimetière a bénéficié de la plantation de haies, d'arbres et d'un engazonnement. L'arrosage intégré avec gestion centralisée sur les parcelles engazonnées, permet de maîtriser la dépense en eau.





Des panneaux d'information ont été posés au cimetière à destination des usagers. Il s'agit de leur rappeler la bonne conduite à adopter lorsqu'ils viennent entretenir les tombes. La gestion des déchets induits est expliquée. Sept containers ont été répartis sur le site. Pour les plus volumineux, ils peuvent s'adresser au gardien. À chacune des entrées, des chariots sont mis à disposition pour faciliter le transport des objets et des végétaux.



Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion



ANALYSE PAR ESPACE

Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Abords des établissements publics

Globalement, la sobriété est de mise pour les abords des bâtiments publics (Espace Malraux, Bulle d'O, Palais des Sports, hôtel de ville, église...). L'option d'une végétalisation pérenne a été retenue afin de diminuer les coûts et réduire les interventions



Espace Malraux.

des jardiniers. Arbustes et vivaces sont privilégiés. Ils sont complétés par un fleurissement saisonnier. L'été, les terrasses des ler et 2e étages de la mairie se parent de leurs plus beaux atours, grâce à l'installation de 96 jardinières et de 19 SIFU (Systèmes Intégrés de Fleurissement Urbain) composés de trois vasques. Tous les bacs sont préparés au centre de production horticole. Ils sont équipés d'un système d'arrosage intégré. Les jardiniers y plantent des variétés qui structurent les compositions (plambago, hibiscus, lantana, abutilon...). Pour donner un air léger et aérien, d'autres espèces sont utilisées comme le penisetum. Petunias, surfinias, impomées, begonias et autres petubrachoas apportent leurs touches de couleurs

Façade de l'hôtel de ville en été.



et de formes. Des pyramides végétales complètent le fleurissement estival en des points stratégiques (abords d'équipements, carrefours, près de la ligne de tramway...).

Les pôles d'activités

Depuis dix ans, les zones d'activités ont bénéficié d'importants travaux de réfection des réseaux, de la voirie et de l'éclairage public. La plupart des arbres d'alignement plantés ont leurs pieds agrémentés de vivaces (graminées, plantes messicoles...).



Terrains de sport

La ville compte dix terrains de sport dont un synthétique utilisé pour le rugby. Ils font l'objet d'une analyse des sols et d'un plan de fertilisation. Le recours aux mélanges de graminées adaptées est généralisé et le regarnissage s'effectue toute l'année. Pour lutter contre les adventices, des traitements ponctuels sont appliqués (3 litres de sélectif/an). Tout comme pour les aires de jeux, les intrants chimiques sont bannis et remplacés par des produits naturels. Outre l'apport de bactéries, les jardiniers expérimentent de nouvelles techniques afin d'améliorer la résistance du gazon naturel.

Techniques alternatives

- Utilisation de mycorhizes (champignons) associées au graines de gazon.
- Recours aux nématodes pour combattre efficacement les larves de tipules, appelés familèrement "cousins".

Des contrôles des apports en eau sont régulièrement effectués. Les eaux pluviales sont récupérées dans des bassins de

Le complexe des Bercelleries comprend un espace de convivialité et trois terrains engazonnés pour la pratique du football et du freesbee.

rétention et pour être réutilisées. Trois sites sont équipés de forages pour l'arrosage des terrains dont les réseaux sont intégrés, avec gestion centralisée (coupure en cas d'orage, calcul de l'Évapo Transpiration Potentielle (ETP) pour mesurer les besoins hydriques...). Le traçage au sol est effectué avec une peinture biologique. Pour l'entretien, des tontes régulières sont faites et le mulching est appliqué.

Infrastructures de déplacement

Le fleurissement et les aménagements paysagers sont adaptés en fonction des infrastructures de déplacement. Les bords des routes, des chemins et des voiries sont mis en valeur avec des approches différenciées. Les végétaux sont sélectionnés selon leur développement dans le temps, leur exigence en entretien, leur rusticité, leurs besoins en eau...). La ville compte deux gares. La principale est desservie par les trains TER Centre-Val de Loire, celle de la Douzillère est un point d'arrêt. Toutes deux disposent d'abris à vélos. Les mas-

sifs aux abords sont particulièrement fleuris pour la période estivale. Lors de la création de nouvelles voiries, 25% de leur emprise sont réservés aux circulations douces. Le réseau et le maillage augmentent chaque année. Des bandes cyclables sont systématiquement intégrées aux travaux de rénovation, quand l'assiette de la voirie le permet. Par ailleurs, la Ville a engagé une étude de tous ses quartiers pour réaliser un diagnostic en vue d'un plan pluriannuel de créations de voies cyclables. Elle est menée en collaboration avec les



services de la Métropole, le Collectif Cycliste 37, les associations et clubs cyclistes locaux, les Conseils de Quartier et le Conseil des Aînés.



VILLE DE JOUÉ-LÈS-TOURS Hôtel de Ville - Parvis Raymond-LORY CS 50108 - 37301 Joué-lès-Tours Cedex